

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37 Présents : 30 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 192 /2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>11 avril à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p><b>Date de convocation</b> : 05 avril 2017</p> <p><b>Présents</b> : Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLLET, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES</p> <p><b>Absents excusés</b> : Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFAVERGES, Alain CHAMOSSET.</p> <p>Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance</p>

**Objet : Tarifs CLSH « Le Triolet »**

Il est proposé de modifier la grille tarifaire du Centre de Loisirs Sans Hébergement « Le Triolet » comme suit :

		Séjours		
		3 jours	4 jours	5 jours
Quotient Familial	0 à 800	80 €	100 €	120 €
	801 à 1300	90€	110€	130€
	1301 à 1900	110€	130€	150€
	1901 et +	130€	150€	170€

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré accepte la grille tarifaire et autorise le Président à prendre toute disposition pour appliquer cette dernière.



Le Président

Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le président  
Paul RANNARD